



## Elections CSE

### **Premier objectif atteint, amplifions le succès au second tour !**

Les établissements de Corse, Siège, Réseau France 3, Réunion et Malakoff ont basculé jeudi 4 octobre dans l'ère des CSE tournant la page des DP, CE et CHSCT.

La participation a été inégale. Massive en Corse et à la Réunion, elle n'a pas été suffisante au Siège ainsi que dans les collèges Ouvriers-employés et Maitrise du Réseau France 3 et de Malakoff. Il y aura donc un second tour dans ces 3 établissements pour tout ou partie des sièges à pourvoir.

#### **Le SNJ a obtenu l'essentiel : être représentatif pour 3 ans dans ces 5 établissements.**

Grâce à votre mobilisation, nous avons dès ce premier tour, des élus dans les CSE du Réseau France 3, de Corse, de la Réunion et de Malakoff.

Au Siège, le SNJ est à la troisième place des syndicats représentatifs de l'établissement.

#### **Il nous faut encore traduire cet élan en sièges à Paris lors du second tour qui se déroulera par vote électronique du 12 au 18 octobre.**

Le nouveau calcul de la représentativité syndicale au niveau de l'entreprise s'établira après le déroulement du scrutin de Guadeloupe dont la direction a bloqué la mise en œuvre.

Compte tenu des résultats enregistrés jeudi et de ceux obtenus en juin dans les établissements de Guyane, Saint-Pierre et Miquelon, Martinique et Mayotte, la représentativité du SNJ va augmenter. Celle de FO le fera également, tandis que CGT et CFDT baisseront.

SUD, CGC et UNSA ne franchiront pas la barre des 10 % au niveau de l'entreprise, mais ces derniers sont représentatifs au Siège tandis que SUD l'est dans le réseau France 3. L'UNSA est également représentative en Corse.

Par ailleurs différents recours liés à l'organisation de ces scrutins introduits en justice par le SNJ dans 5 établissements, la direction en Guadeloupe, FO à la Réunion, la CFDT à Saint-Pierre et Miquelon, l'UNSA et la CGC à Paris suivent leurs cours.

#### **Nous remercions celles et ceux qui ont choisi de nous faire confiance dès le premier tour. Grâce à vos votes, le SNJ pourra poursuivre son action au service des journalistes et de tous les salariés de France Télévisions.**

Paris, le 8 octobre 2018

SNJ France Télévisions

Nous rendre visite : bureau D 142 / Nous contacter : [snj@francetv.fr](mailto:snj@francetv.fr) – 01 56 22 88 28

Raoul Advocat 06.22.69.30.14 - Muriel Demguilhem 06.29.17.47.07 - Serge Cimino 06.17.55.53.82 - Didier Givodan 06.72.83.76.85 - Anne Guillé 06.79.47.39.25



@SNJ\_FTV



Snj.ftv